

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le **13 janvier 2015** sur le premier projet de règlement numéro 119-93-2014, le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 13 janvier 2015 le second projet de règlement 119-93-2014 ayant pour titre :

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 119-93-2014 amendant le règlement de zonage 119-2005, tel qu'amendé, soit :

- modifier les usages autorisés de la zone C-304;
 - créer la zone H-322 à même la zone H-172;
 - ajouter la grille des spécifications de la zone H-322.
2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet de :

- modifier les usages autorisés de la zone C-304;

peut provenir de cette zone et des zones contiguës à celle-ci, soit les zones P-165, C-189 et H-312.



